

Diplôme d'Etat d'éducateur technique spécialisé – session 2020

ANNEXE IV

Définition des épreuves de la session de rattrapage et définition de l'épreuve spécifique pour les candidats titulaires du DEME et dispensés de l'épreuve écrite du DC4

La session de rattrapage est organisée sous la forme d'une épreuve pour chacun des quatre domaines de compétences du diplôme d'Etat d'éducateur technique spécialisé.

Les candidats se présentent à l'ensemble des épreuves correspondant à des domaines de compétences pour lesquels ils n'ont pas obtenu la moyenne.

Chaque épreuve de rattrapage conduit à l'attribution d'une note unique qui remplace la moyenne obtenue lors de la session principale aux domaines de compétences correspondant.

Pour les épreuves nécessitant un support écrit, le candidat communique le document à son établissement de formation au **plus tard le 11 septembre 2020** afin que celui-ci l'adresse à l'autorité organisatrice.

Le candidat peut se munir de son support écrit lors de son passage devant les examinateurs.

DOMAINES DE COMPÉTENCES 1 : ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET EDUCATIF SPECIALISE

Pour l'épreuve de pratiques professionnelles, l'étudiant choisit de présenter une action socio-éducative. Il peut s'agir d'une action observée par le candidat à l'occasion de ses périodes de stage, d'une action qu'il a menée et à laquelle il a contribué, ou d'une action qu'il a envisagée et organisée à partir de ses propres observations.

Le document à remplir par le candidat est présenté sous la forme d'un modèle national joint. Il permet de structurer l'épreuve et sert de support ou de référence tant pour le jury que pour le candidat mais il n'est pas noté. Il comprend 6 à 8 pages sans annexe.

Seule la prestation orale du candidat est notée.

Le candidat est évalué sur trois axes :

- **1er axe** : capacité à mettre en œuvre une méthodologie d'intervention socio-éducative ;
- **2ème axe** : capacité à expliciter et argumenter son positionnement professionnel dans le cadre d'une intervention socio-éducative ;
- **3ème axe** : capacité à prendre en compte la personne ou le groupe dans le cadre d'une action socio-éducative.

Autre critères :

- Capacité à présenter un exposé structuré dans le temps imparti ;
- Capacité à répondre aux questions du jury.

Domaine de compétences	Intitulé de l'épreuve	Description de l'épreuve	Cadre de l'épreuve
DC1 Accompagnement social et éducatif spécialisé	Pratiques professionnelles	Epreuve orale d'une durée de 40 minutes (10 minutes de présentation + 30 minutes d'échanges). L'étudiant remet au jury, préalablement à la passation de l'épreuve, un document rédigé selon le modèle joint proposant la description et l'analyse d'une action éducative. L'étudiant présente ensuite ce projet d'action socio-éducative pendant 10 minutes puis répond aux questions des examinateurs.	Epreuve organisée en centre d'examen. Le document présenté par l'étudiant constitue un support de l'échange et ne fait pas l'objet d'une notation. Examineurs : un professionnel et un enseignant ou un formateur.

DOMAINE DE COMPÉTENCES 2 : CONCEPTION ET CONDUITE DE PROJET EDUCATIF ET TECHNIQUE SPECIALISE

Pour l'épreuve de démarche de recherche, l'étudiant présente le sujet qu'il avait choisi pour son projet de mémoire d'initiation à la recherche, quel qu'en soit l'état d'avancement. Il présente, dans tous les cas, l'intégralité de la réflexion préalable à la rédaction du mémoire (choix et intérêt du sujet, problématique, méthodes de recherche envisagées ou éventuellement mises en œuvre) et selon les cas, soit la méthodologie qu'il a effectivement mise en œuvre, soit la méthodologie qu'il entendait mettre en œuvre pour mener à bien son projet. Le candidat propose également une réflexion sur l'organisation de l'environnement de travail.

Le document à remplir par le candidat est présenté sous la forme d'un modèle national joint Il permet de structurer l'épreuve et sert de support ou de référence tant pour le jury que pour le candidat mais il n'est pas noté. Il comprend 6 à 8 pages sans annexe.

Seule la prestation orale du candidat est notée.

Le candidat est évalué sur trois axes :

- **1er axe** : capacité à expliciter le choix de son sujet (motivation, positionnement...);
- **2ème axe** : sa capacité à argumenter les choix méthodologiques de la démarche proposée (références théoriques, choix du terrain, outils de recueil des données...);
- **3ème axe** : sa capacité à situer son sujet dans le cadre du travail social.

Autres critères :

- Capacité à présenter un exposé structuré dans le temps imparti ;
- Capacité à répondre aux questions du jury.

Domaine de compétences	Intitulé de l'épreuve	Description de l'épreuve	Cadre de l'épreuve
DC2 Conception et conduite de projet éducatif et technique spécialisé	Présentation d'une démarche de recherche	<p>Epreuve orale d'une durée de 40 minutes (10 minutes de présentation + 30 minutes d'échanges).</p> <p>L'étudiant remet au jury, préalablement à la passation de l'épreuve, un document rédigé selon le modèle joint présentant le projet de démarche de recherche qu'il avait envisagé dans le cadre de son mémoire de pratique professionnelle. Il décrit la méthodologie qu'il entendait mener pour réaliser ce projet. Il expose également les enseignements qu'il tire de ce travail en matière de transmission de savoir/savoir-faire techniques spécifique, ainsi que celle de gestion de l'activité/de la production et d'organisation de l'environnement de travail.</p> <p>L'étudiant présente son projet pendant 10 minutes puis répond aux questions des examinateurs.</p>	<p>Epreuve organisée en centre d'examen. Le document présenté par l'étudiant constitue un support de l'échange et ne fait pas l'objet d'une notation.</p> <p>Examineurs : un professionnel et un enseignant ou un formateur.</p>

DOMAINE DE COMPÉTENCES 3 : COMMUNICATION PROFESSIONNELLE

Pour l'épreuve de communication professionnelle, l'étudiant présente un projet de communication professionnelle qu'il a pu observer, mener ou imaginer à partir de ses périodes de stage. L'étudiant présente la situation qui a justifié la mise en place d'une action de communication, sa mise en œuvre et son suivi.

Le document à remplir par le candidat est présenté sous la forme d'un modèle national joint. Il permet de structurer l'épreuve et sert de support ou de référence tant pour le jury que pour le candidat mais il n'est pas noté. Il comprend 4 à 6 pages sans annexe.

Seule la prestation orale du candidat est notée.

Le candidat est évalué sur deux axes :

- **1er axe** : capacité à adapter sa communication orale ou écrite à son destinataire (supports...) ;
- **2ème axe** : sa capacité à argumenter ses choix de modalité de communication.

Autres critères :

- Capacité à présenter un exposé structuré dans le temps imparti ;

- Capacité à répondre aux questions du jury.

Domaine de compétences	Intitulé de l'épreuve	Description de l'épreuve	Cadre de l'épreuve
DC3 Communication professionnelle	Etudes cliniques	<p>Epreuve orale d'une durée de 40 minutes (10 minutes de présentation + 30 minutes d'échanges).</p> <p>L'étudiant remet au jury, préalablement à la passation de l'épreuve, un document rédigé selon le modèle joint présentant un projet de communication professionnelle en travail social qu'il a pu observer, conduire ou construire à l'occasion de ses périodes de stage.</p> <p>L'étudiant présente ce projet pendant 10 minutes puis répond aux questions des examinateurs.</p>	<p>Epreuve organisée en centre d'examen.</p> <p>Le document présenté par l'étudiant constitue un support de l'échange et ne fait pas l'objet d'une notation.</p> <p>Examineurs : un professionnel et un enseignant ou un formateur.</p>

DOMAINE DE COMPÉTENCES 4 : IMPLICATION DANS LES DYNAMIQUES PARTENARIALES, INSTITUTIONNELLES ET INTERINSTITUTIONNELLES

Pour l'épreuve de travail en partenariat et en réseau, l'étudiant présente et analyse une action partenariale ou en réseau en décrivant notamment les partenaires impliqués, leurs apports à l'action ou au projet dans laquelle elle s'insère et les modalités de pilotage de l'action dans sa dynamique partenariale, institutionnelle ou interinstitutionnelle. Le document à remplir par le candidat est présenté sous la forme d'un modèle national joint. Il permet de structurer l'épreuve et sert de support ou de référence tant pour le jury que pour le candidat mais il n'est pas noté. Il comprend entre 4 et 6 pages sans annexe.

Seule la prestation orale du candidat est notée.

Le candidat est évalué sur deux axes :

- **1er axe** : capacité à adapter sa communication orale ou écrite à son destinataire (supports...) ;
- **2ème axe** : capacité à argumenter ses choix de modalité de communication.

Autres critères :

- Capacité à présenter un exposé structuré dans le temps imparti ;

- Capacité à répondre aux questions du jury.

Domaine de compétences	Intitulé de l'épreuve	Description de l'épreuve	Cadre de l'épreuve
DC4 Implication dans les dynamiques partenariales, institutionnelles et interinstitutionnelles	Travail en partenariat et en réseau	<p data-bbox="860 336 1545 400">Epreuve orale d'une durée de 40 minutes (10 minutes de présentation + 30 minutes d'échanges).</p> <p data-bbox="801 448 1603 619">L'étudiant remet au jury, préalablement à la passation de l'épreuve, un document rédigé selon le modèle joint présentant un projet d'action en partenariat ou en réseau qu'il a pu observer, conduire ou construire à l'occasion de ses périodes de stage ou de son expérience professionnelle.</p> <p data-bbox="801 667 1603 804">L'étudiant présente et analyse ce projet d'action en partenariat et en réseau en décrivant notamment les partenaires impliqués, leurs apports au projet et les modalités de pilotage de l'action pendant 10 minutes puis répond aux questions des examinateurs.</p>	<p data-bbox="1603 336 2085 368">Epreuve organisée en centre d'examen.</p> <p data-bbox="1603 411 2085 512">Le document présenté par l'étudiant constitue un support de l'échange et ne fait pas l'objet d'une notation.</p> <p data-bbox="1603 555 2085 624">Examineurs : un professionnel et un enseignant ou un formateur.</p>

DC1
Epreuve : PRATIQUE PROFESSIONNELLE

CONSIGNES

Le candidat adresse ce document avant le **11 septembre 2020** à son établissement. Si le document n'est pas reçu à la date ci-dessus précisée, il ne pourra être admis à se présenter pour l'oral de rattrapage.

Le candidat adresse le présent document à son établissement **en format PDF** par messagerie électronique.

Le jour de l'oral de rattrapage, le candidat peut utiliser son document comme support de soutenance orale.

Présentation du document :

Page de garde : modèle ci-dessous

Nombre de pages: 6 à 8 pages (hors page de garde). Les pages sont numérotées.

Caractère : Calibri

Taille : 11

Plan du document :

I - Action présentée

L'étudiant décrit le cadre de l'action éducative présentée, explicite la situation de départ, présente l'action menée et son positionnement dans l'action sociale et éducative et les résultats attendus.

1 – Présentation du cadre de l'action

2 – Situation de départ

3 - Description de l'action et positionnement professionnel

4 – Résultats attendus

II - Méthodologie

L'étudiant explicite la méthodologie d'intervention éducative choisie

III - Evaluation de l'action

L'étudiant indique la façon dont il envisage l'évaluation de l'action

**Diplôme d'Etat d'éducateur technique spécialisé
Session de rattrapage 2020**

DC1

Epreuve : PRATIQUE PROFESSIONNELLE

NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

DC2
Epreuve : MEMOIRE

CONSIGNES

Le candidat adresse ce document avant le 11 septembre 2020 à son établissement. Si le document n'est pas reçu à la date ci-dessus précisée, il ne pourra être admis à se présenter pour l'oral de rattrapage.

Le candidat adresse le présent document à son établissement en format PDF par messagerie électronique.

Le jour de l'oral de rattrapage, le candidat peut utiliser son document comme support de soutenance orale.

Présentation du document :

Page de garde : modèle ci-dessous

Nombre de pages: 6 à 8 pages (hors page de garde). Les pages sont numérotées.

Caractère : Calibri

Taille : 11

Plan du document :

I - Sujet

L'étudiant indique le sujet qu'il a choisi de traiter, explicite les raisons de son choix (motivation et positionnement de son sujet dans le champ du travail social)

- 1 – Sujet choisi
- 2 – Raisons du choix
- 3 – Pertinence du sujet dans le champ du travail social
- 4 - Enseignements retenus en matière d'organisation de l'environnement de travail

II - Méthodologie

L'étudiant argumente les choix méthodologiques de la démarche proposée (théoriques, terrain, outils de recueil de données)

- 1 – Question de départ
- 2 - Problématique, hypothèses
- 3 – Recueil de données

III – Evaluation du travail effectué

L'étudiant argumente les apports professionnels et indique les limites et/ou les prolongements possibles

- 1 – Apports dans la réflexion professionnelle
- 2 - Limites entrevues et/ou développements possibles en termes de recherche

DIPLOME D'ETAT D'EDUCATEUR TECHNIQUE SPECIALISE

SESSION DE RATTRAPAGE 2020

DC2

Epreuve : MEMOIRE

NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

DC3

Epreuve : ENTRETIEN A PARTIR D'UN JOURNAL D'ETUDES CLINIQUES

CONSIGNES

Le candidat adresse ce document avant le 11 septembre 2020 à son établissement. Si le document n'est pas reçu à la date ci-dessus précisée, il ne pourra être admis à se présenter pour l'oral de rattrapage.

Le candidat adresse le présent document à son établissement en format PDF par messagerie électronique.

Le jour de l'oral de rattrapage, le candidat peut utiliser son document comme support de soutenance orale.

Présentation du document :

Page de garde : modèle ci-dessous

Nombre de pages: 4 à 6 pages (hors page de garde). Les pages sont numérotées.

Caractère : Calibri

Taille : 11

Plan du document :

I - Description d'une situation de communication

L'étudiant présente une situation de communication issue des expériences de stage. Il décrit le contexte dans lequel cette situation s'est déroulée.

1 - Présentation de la situation de communication

2 – Contexte de la situation

II Modalités de communication

A partir de l'exemple présenté, candidat centrera son analyse sur le travail en équipe, la place de l'équipe dans l'organisation et peut analyser son rôle d'éducateur au sein de l'équipe ».

1 – Modalités de communication choisies

2 - Argumentation

**Diplôme d'Etat d'éducateur technique spécialisé
Session de rattrapage 2020**

DC3

Epreuve : ENTRETIEN A PARTIR D'UN JOURNAL D'ETUDES CLINIQUES

NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

DC4

Epreuve : TRAVAIL EN PARTENARIAT ET EN RESEAU

CONSIGNES

Le candidat adresse ce document avant le 11 septembre 2020 à son établissement. Si le document n'est pas reçu à la date ci-dessus précisée, il ne pourra être admis à se présenter pour l'oral de rattrapage.

Le candidat adresse le présent document à son établissement en format PDF par messagerie électronique.

Le jour de l'oral de rattrapage, le candidat peut utiliser son document comme support de soutenance orale.

Présentation du document :

Page de garde : modèle ci-dessous

Nombre de pages : 4 à 6 pages (hors page de garde). Les pages sont numérotées.

Caractère : Calibri

Taille : 11

Plan du document :

I - Description d'une action en partenariat ou en réseau

L'étudiant présente une action en partenariat ou en réseau observée, construite ou conduite pendant les stages ou à l'occasion de son expérience professionnelle. Il décrit le contexte dans lequel cette situation s'est déroulée.

1 - Présentation de l'action en partenariat ou en réseau

2 – Contexte de l'action

II Partenariats engagés

A partir de l'exemple proposé, le candidat présente les partenaires mobilisés et les modalités de pilotage de l'action.

1 – Partenaires mobilisés (nature, apports à l'action menée, intérêt à y participer)

2 - Mode de pilotage de l'action

**Diplôme d'Educateur technique spécialisé
Session de rattrapage 2020**

DC4

Epreuve : TRAVAIL EN PARTENARIAT ET EN RESEAU

NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :